



Les abus d'un huissier malgré les preuves

Par **Phillamir**, le **10/08/2012** à **13:16**

Bonjour,

Un huissier depuis 1 an me harcèle par des courriers des menaces. Il s'appuie sur les déclarations d'une personne contre qui j'ai déjà déposé une plainte pour harcèlement. Ce huissier s'appuie sur les propos de cette personne et sur une reconnaissance de dette produit pas cette personne.

Cette reconnaissance de dette n'est pas valable puisque j'en ai jamais fait.

Il refuse les preuves que je lui propose, ne répond à aucun mails, aucun courrier. Il vient de demander une saisie conservatoire sur mes comptes bancaires.

Je l'ai prévenu par lettre recommandée que je refusais cette saisie et que si de l'argent lui était versé je déposerai une plainte auprès du procureur et auprès de l'ordre des huissiers.

Que puis je faire dans cette histoire ?

merci pour vos conseils